



**Paysages
de France**

Communiqué de presse suite à l'action de sensibilisation des citoyens sur la publicité numérique intitulée : « citoyens éclairés » organisée le 17/11/18 de 11h à 14h, place de la république à Rennes

CARTON ROUGE A E.COUET !

Interpellations des élus au conseil municipal, demandes de participation au Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) : toutes les demandes émises par l'association *Paysages de France* concernant l'encadrement de la publicité à Rennes et plus particulièrement de l'installation des panneaux publicitaires numériques sont restées sans effet.

Face à l'inertie des pouvoirs publics sur un sujet pourtant d'actualité, Paysages de France a décidé d'organiser, en partenariat avec d'autres associations rennaises (RAP, Alternatiba, les amis du patrimoine rennais) un référendum citoyen intitulé « citoyens éclairés » au cours duquel il a été demandé leur avis aux Rennais concernant les panneaux numériques installés par la métropole dans les rues de Rennes.

"Êtes-vous d'accord avec l'installation de panneaux numériques sur l'espace public dans votre ville ?"

Voilà la question qui a été posée aux habitants de Rennes ce samedi 17 Novembre 2018 de 11h à 14h place de la république à Rennes.

La résultat de cette consultation est un plébiscite : 228 contre et 10 pour l'installation des panneaux numériques.

Nous transmettons ce carton rouge (pétition signée) à E.couet, président de Rennes métropole et mettons en ligne sur Avaaz : https://secure.avaaz.org/fr/petition/Emmanuel_COUET_Suppression_des_panneaux_publicitaires_numeriques_a_Rennes/?cNBBFnb

Pour l'association Paysages de France,

Jérôme NIAY, correspondant local

paysages.de.rennes@gmail.com / 0661521278